

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA RIVIERA FRANCAISE

RECRUTE

CHEF DE PROJET EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PETITES VILLES DE DEMAIN (H/F)

Le dispositif « Petites villes de demain » vise à permettre aux petites communes, ayant un rôle de centralité secondaire, d'élaborer puis de mettre en œuvre un projet de territoire dont l'objectif est de redynamiser et revitaliser leurs territoires.

La communauté d'agglomération de la Riviera française (CARF) dont la ville centre est Menton regroupe 15 communes et compte environ 72 000 habitants. Trois communes y sont lauréates du dispositif « Petites villes de demain » : Breil-sur-Roya, Sospel et Tende.

Tout au long du programme Petites villes de demain, le chef de projet est le chef d'orchestre du projet de revitalisation par le pilotage et l'animation du projet territorial. Il coordonne la conception ou l'actualisation du projet de territoire, définit la programmation et coordonne les actions et opérations de revitalisation dans les Petites villes de demain dont il est le chef de projet. Il appuie et conseille les instances décisionnelles communales et intercommunales engagées dans le projet. Il entretient des liens étroits avec les partenaires locaux. Il bénéficie du réseau du Club Petites villes de demain pour s'inspirer, se former, s'exercer et partager ses expériences.

MISSIONS :

Placé sous l'autorité du Directeur Général Adjoint des Services et en lien avec les élus des trois communes concernées, les missions principales de l'agent sont les suivantes :

- Élaborer le projet de territoire de chacune des trois communes en tenant compte de leur rôle de centralité secondaire et du projet de global de territoire de l'agglomération
- Déterminer les grandes priorités en termes de développement économique, aménagement du territoire, redynamisation des centres bourgs et revitalisation des périmètres communaux.
- Préparer la mise en place de la future Opération de revitalisation des territoires (ORT) de la CARF obligatoire à mettre en place dans les 18 mois après la signature de la convention « Petites villes de demain ».
- Identifier les opérations et projets à réaliser pour mettre en œuvre les projets de territoire des trois communes.
- Concevoir et animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel du projet et s'assurer, auprès des collectivités et des opérateurs, du respect des processus décisionnels.
- Définir les besoins d'ingénierie et d'expertise
- Identifier les financements et subventions nécessaires à la réalisation de ces opérations et projets.
- Concevoir et rédiger l'ensemble des documents devant être soumis à l'assemblée délibérante ou devant être contractualisé
- Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires et l'ingénieur technique en charge de la partie technique des opérations.
- Contribuer à la mise en réseau national et local du dispositif « petites villes de demain »

QUALITES ET COMPETENCES REQUISES :

- Formation supérieure et expérience en aménagement territorial, développement économique
- Expérience similaire requise
- Disponibilité et adaptabilité requise.
- Autonomie, sens de l'organisation, polyvalence
- Bonne connaissance de l'environnement territorial et des outils et dispositifs de développement économique et d'aménagement du territoire.
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Capacité rédactionnelle avérée
- Très bon relationnel, capacité d'animation, d'écoute et de communication.
- Savoir rendre compte du travail aux élus et à la Direction générale de la CARF.
- Maîtrise des outils informatiques
- Permis B indispensable

Le poste est basé à Menton. Déplacements quotidiens sur les communes de Sospel, Breil-sur-Roya et Tende sont à prévoir.

CDD de trois ans renouvelable.

Recrutement dans le cadre d'emplois des Attachés territoriaux

Rémunération statutaire + Tickets Restaurants.

Poste à pourvoir immédiatement

Communauté d'Agglomération de la Riviera Française – 16 avenue Villarey – 06500 MENTON

SITE INTERNET : www.riviera-francaise.fr

Direction generale@carf.fr